



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le réseau
de transport
d'électricité

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nantes, le 19 octobre 2022

Les services de l'État en Pays de la Loire s'engagent pour sécuriser les approvisionnements en électricité.

Sous l'impulsion de Didier Martin, Préfet de région Pays de la Loire, et de Carole Pitou-Agudo, déléguée régionale de RTE Ouest, de nombreux services de l'État ont signé une charte d'engagement dans le dispositif EcoWatt, porté par RTE, en partenariat avec l'ADEME (Agence de la Transition Écologique). Dans un contexte de tension sur la sécurité d'approvisionnement énergétique, cet engagement confirme la forte mobilisation des services de l'État en région autour de la mise en œuvre d'actions significatives contribuant à préserver l'alimentation en électricité de l'ensemble des Françaises et Français, dans un contexte de tension sur la sécurité d'approvisionnement énergétique.

Concrètement les actions mises en place et adaptées à chaque service de l'État, visent plusieurs leviers de réduction des consommations lors des alertes EcoWatt :

- **Agir en tant qu'employeur**, en incitant près de 7100 agents à adhérer à la démarche ;
- **Agir en tant que gestionnaire d'équipements publics**, en optimisant la consommation d'électricité lors des périodes d'alerte. Les actions mises en place porteront notamment sur le **chauffage électrique** et **l'éclairage des sites**, les **heures de recharge de la flotte de véhicules électriques**, **l'extinction de l'éclairage des façades des bâtiments** et **la réduction des consommations des appareils électriques** ;
- **Agir en tant qu'acteur public**, en incitant les entreprises, les collectivités et les citoyens à s'inscrire sur www.monecowatt.fr et à s'impliquer dans une démarche de consommation responsable.

EcoWatt, un dispositif d'alerte pour adapter sa consommation d'électricité

EcoWatt est une application qui détermine en temps réel le niveau d'électricité disponible pour alimenter les consommateurs français. Des signaux guident les particuliers, entreprises ou collectivités pour adopter les gestes permettant de limiter ou de décaler la consommation d'électricité lors des périodes de tension. Un dispositif d'alerte indique les heures où les Françaises et les Français sont appelés à agir pour baisser ou décaler leur consommation d'électricité, et ainsi éviter les coupures ou en réduire leur durée. **Ces gestes peuvent avoir un véritable impact !** À titre d'exemple, si tous les Français éteignent une ampoule, une économie de consommation d'électricité de 600 mégawatts est réalisée à l'échelle nationale, soit environ la consommation électrique de la métropole de Nantes.

Ecowatt est ouvert aux particuliers, entreprises, collectivités et associations qui souhaitent s'associer à ce dispositif et être parties prenantes d'une consommation électrique responsable. En plus d'Ecowatt, pensez à économiser l'énergie toute l'année ! Abonnez-vous aux alertes, rendez-vous sur MonEcowatt.fr

A travers cet engagement, les services de l'État en Pays de la Loire confirment leur implication dans le plan national de sobriété et dans le déploiement du dispositif EcoWatt. Ils participent également à la démarche de sensibilisation des citoyens visant à maîtriser leur consommation d'électricité. À ce stade, sont concernés les préfetures de Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Vendée, Sarthe et Mayenne, les services académiques, la direction régionale des finances publiques, les directions régionales (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement ; direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ; direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités ; direction régionale des affaires culturelles et direction interrégionale de la mer) et départementales de l'État (directions départementales des territoires et de la mer ; directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités ; directions départementales de la protection des populations), Agence régionale de santé, ADEME, soit un total de près de 7100 agents dans toute la région. Les autres services de l'État et établissements publics s'associeront également à cette démarche de sobriété énergétique.

À propos de RTE

RTE, gestionnaire du réseau de transport d'électricité français, assure une mission de service public : garantir l'alimentation en électricité à tout moment et avec la même qualité de service sur le territoire national grâce à la mobilisation de ses 9 500 salariés. RTE gère en temps réel les flux électriques et l'équilibre entre la production et la consommation. RTE maintient et développe le réseau haute et très haute tension (de 63 000 à 400 000 volts) qui compte près de 100 000 kilomètres de lignes aériennes, 7 000 kilomètres de lignes souterraines, 2 900 postes électriques en exploitation ou co-exploitation et 51 lignes transfrontalières. Le réseau français, qui est le plus étendu d'Europe, est interconnecté avec 33 pays. En tant qu'opérateur industriel de la transition énergétique neutre et indépendant, RTE optimise et transforme son réseau pour raccorder les installations de production d'électricité quels que soient les choix énergétiques futurs. RTE, par son expertise et ses rapports, éclaire les choix des pouvoirs publics. Pour en savoir plus : rte-france.com

Contacts presse :

RTE :

Celia Grosselin

celia.grosselin@rte-france.com / +33 (0)659732391

www.rte-france.com  

Préfecture de la région Pays de la Loire :

Service Régional de la Communication Interministérielle

pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr / +33 (0)240412091

<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/pays-de-la-loire>  